



Chers Experts-Comptables du département d'Indre et Loire,

L'URSSAF prévoit ce **vendredi 3 avril 2020 à 10h** la diffusion d'un **webinaire d'environ 45 minutes consacré aux mesures exceptionnelles mises en œuvre pour accompagner les entreprises et les travailleurs indépendants pendant la crise sanitaire.**

En voici l'ordre du jour prévisionnel :

- Rappel de ces mesures et de leurs impacts financiers
- Points d'attention
- Comment déclarer du chômage partiel et le versement de primes exceptionnelles en DSN (sous réserve parution des spécifications techniques) ?
- Le service Urssaf pendant la période de la crise sanitaire
- Vos questions

Les liens de connexion vous seront adressés très prochainement.

Bien confraternellement,

L'Ordre des Experts-Comptables des Pays de Loire

A PROPOS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DES PAYS DE LOIRE

Garant du respect de la déontologie des Experts-Comptables des départements d'Indre-et-Loire (37), de la Loire-Atlantique (44), de Maine-et-Loire (49), de la Mayenne (53) et de la Sarthe (72), l'Ordre a également pour rôle de représenter la profession et d'assurer la défense de ses intérêts.



[paysdeloire.experts-comptables](http://paysdeloire.experts-comptables.fr)